

## Jean-Baptiste André Godin à Jean Bailly, 3 juin 1878

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (19)

Collation 1 p. (249v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Jean Bailly, 3 juin 1878, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49640>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [3 juin 1878](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Bailly, Jean \(1834-1902\)](#)

Lieu de destinationMontigny-Carotte (Aisne)  
Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

## Description

RésuméGodin informe Bailly qu'il accepte son entrée au Familistère en qualité de chef instituteur, avec l'espoir que sa dame ou l'une de ses demoiselles puisse tenir la seconde classe.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

## Mots-clés

[Éducation](#), [Emploi](#), [Familistère](#)

Personnes citées[Bailly-Aubin, Charlotte Élisabeth](#)

Notice créée par [Pauline Pélassier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

---

Guin 3 Juin 78

2  
2  
2

Monsieur Baillly,

J'ai l'honneur de vous informer que je suis disposé à consentir à votre entrée dans les écoles du Familistère, comme chef instituteur, espérant comme vous me le laissez croire que soit par votre dame, soit par vos demoiselles, la seconde classe pourra aussi convenablement tenir.

Néanmoins en conséquence me dire à quel moment vous pensez venir ici afin que je fasse le nécessaire pour votre entrée en fonction.

D'un autre côté, vous avez aussi à prendre quelques précautions pour le logement que nous voudrez occuper. Tout cela, nous aurons vite une entente plausible. Faites-moi donc vos réflexions sur la manière dont vous pensez que les choses doivent se passer.

Néanmoins agréer, Monsieur, mes salutations parfaites.